



Roman faisant intervenir des personnages réels

Par ClaireBF

Bonjour

Dans un roman (fiction), un personnage (fictif) parle d'une personnalité publique (réelle) en le traitant de "pédocriminel". Est-ce légal ?

Il y a différentes occurrences où des personnages réels sont critiqués ("traître", "délinquant" etc.), ou bien des rumeurs sont relayées. Est-ce autorisé ?

Merci.

Par Isadore

Bonjour,

Dans un roman (fiction), un personnage (fictif) parle d'une personnalité publique (réelle) en le traitant de "pédocriminel". Est-ce légal ?

Cela dépend du contexte. Si la personne est morte et que cela ne porte pas atteinte aux droits d'une personne vivante (par exemple une personne de l'Antiquité) oui.

Si la personne est vivante, c'est plus délicat. Si le personnage fictif est le méchant du roman et qu'il est clair qu'il agit pour nuire au "personnage réel", ce n'est pas interdit. Si le "personnage réel" a été définitivement condamné pour les faits qu'on lui reproche, itou.

La fiction n'est pas un prétexte permettant de s'affranchir des lois. S'il n'existe pas d'interdiction de mettre en scène des personnes vivantes (comme le font tous les jours les caricaturistes de presse ou les personnes écrivant des biographies), l'auteur est civilement et pénalement responsable de ses actes. Même s'il ne commet aucune infraction pénale, il peut être poursuivi au civil s'il cause un dommage à une personne.

S'il s'agit d'une question vous concernant personnellement, je vous conseille de consulter un avocat si vous avez des doutes sur vos écrits (ou avant d'engager une procédure si vous êtes la personne ciblée).

Par ClaireBF

Merci pour cette réponse.

Quel "type d'avocat" faut-il consulter (quelle spécialité) pour ce genre de conseil ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre question relève du droit pénal.

Si vous accusez une personne identifiée et vivante sans preuve même dans un roman elle peut en retour porter plainte pour diffamation.

Si vous préférez écrire un roman plutôt que de faire valoir vos droits en justice, vous acceptez ces risques.